

ASSISES DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

Les TP en attente d'un new deal écolo des infrastructures

La transition écologique était le fil vert des Assises de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) ce 11 mai dans l'amphithéâtre de Cosquer Méditerranée, à Marseille. Un changement de paradigme que les professionnels des TP se disent prêts à assumer. A condition que les moyens soient au rendez-vous.



Les Assises de la FRTP se sont tenues le 11 mai dans l'amphithéâtre de Cosquer Méditerranée, à Marseille.

Après la crise sanitaire qui trottait dans toutes les têtes pour l'édition du cinquantième anniversaire de l'organisation, le contexte géopolitique était cette fois en toile de fond des Assises de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) ce 11 mai à Marseille dans l'amphithéâtre de Cosquer Méditerranée, la réplique de la grotte Cosquer. Même si, comme l'a rappelé l'économiste Eric Heyer, la France est le pays de zone euro qui a subi la hausse de l'inflation la plus modérée, l'incertitude gâche la relance espérée au sortir de la crise du coronavirus. « La confiance des ménages n'a jamais été aussi basse. On est passé d'une crise de l'offre à une crise de la demande »,

l'économiste. Alors que le retour de l'inflation a conduit la Banque centrale européenne à resserrer sa politique monétaire, avec un relèvement de ses taux directeurs, les craintes d'un retour de l'austérité causée par la hausse de la dette publique sont-elles justifiées ? Pour Eric Heyer, l'indicateur le plus fiable est le différentiel de taux entre la France et l'Allemagne (le « spread ») « qui reste stable ».

300 M€ POUR LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE D'ICI 2028

Cette permanence, couplée à la surépargne accumulée par les ménages durant la crise sanitaire, devrait selon lui permettre à l'Etat d'investir massivement dans la transition écologique : transports bas carbone, énergies renouvelables, rénovation thermique, etc. La manne à injecter pour adapter le pays à ces défis « varie de 130 à 200 Md€ par an », a estimé Eric Heyer.

La transition écologique, c'est justement le nouveau cheval de bataille

La transition écologique, c'est le nouveau cheval de bataille de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Territoire pilote de la planification verte, la collectivité mobilisera « une enveloppe globale de 30 Md€ avec l'Europe et l'Etat d'ici 2028 dans les projets 100 % décarbonés », a souligné Renaud Muselier.

a relevé le directeur du département Analyse et prévision de l'OFCE*. Si les problèmes d'approvisionnement en matières premières tendent à s'atténuer, avec en ligne de mire « un retour à la normale cet automne », « le niveau des prix va rester élevé », a prévenu

de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Territoire pilote de la planification verte, la collectivité mobilisera « une enveloppe globale de 30 Md€ avec l'Europe et l'Etat d'ici 2028 dans les projets 100 % décarbonés », a souligné Renaud Muselier.

Le président de l'institution régionale, qui se targue d'avoir voté un budget 2023 intégralement « vert » en phase avec le plan climat régional (le fameux « Une COP d'avance »), a dévoilé les contours du Contrat de plan Etat-région (CPER) : les négociations autour du volet mobilité de ce document stratégique, qui décline les grands chantiers régionaux en matière de transports d'ici 2028, « prévoient une enveloppe de financement cumulée de 300 M€, financée à parité par l'Etat et la Région », a annoncé l'élu.

157 M€ DU FONDS VERT EN PACA

La transition écologique charpente également la politique d'aménagement du territoire de l'Etat. Paca va ainsi bénéficier de 157 M€ sur l'enveloppe nationale de 2 Md€ du « Fonds vert » mis en place par le gouvernement, a précisé Christophe Mirmand. « On peut estimer que c'est peu... mais cet argent sera fléché vers des projets prêts à démarrer en 2023 », a décrypté le préfet de région. Le mot d'ordre de la démarche est la rapidité : « Il n'y a pas d'appels à manifestation d'intérêt. Il suffit de déposer ses dossiers sur le site dédié », a expliqué le représentant de l'Etat.

LES ROUTES EN QUÊTE D'UN NOUVEAU CAP

Cette conversion écolo va-t-elle sonner le glas des routes ? Répondant à l'inquiétude exprimée par Sébastien Bothier, président de président de Routes de France Paca, ...



René Braja, président de la FRTM, a plaidé pour un moratoire dans la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN).

→ Christophe Mirmand a mis le retard des discussions autour du volet mobilité du CPER sur le compte du transfert des routes nationales aux Départements des Bouches-du-Rhône (208 km) et du Vaucluse (42 km) à compter du 1^{er} janvier 2024. Dans les Bouches-du-Rhône, « les discussions sont en voie de finalisation avec le Département », laissant augurer « une signature de l'arrêté de transfert avant la fin mai ». Quant à l'état des portions du réseau national que l'Etat va transférer à la collectivité, pas de panique ! « La Dirmed** avait effectué une programmation décennale des travaux d'entretien de ses ouvrages d'art, avec une enveloppe de crédits supérieure à celle des décennies précédentes », a assuré le préfet. Ce désengagement de l'Etat annonce-t-il la fin de l'investissement dans le réseau routier ? Pas vraiment. « On a besoin de routes », a martelé le préfet. Pour preuve, l'Etat reste « maître d'ouvrage de projets structurants comme le contournement autoroutier d'Arles et la Liaison Est-Ouest d'Avignon (LEO), qui seront l'un et l'autre adossés à une concession ». Quant aux autres projets serpents de mer comme les liaisons Martigues-Port-de-Bouc, Fos-Salon, la rocade de Gap... leur horizon de réalisation se situe « plutôt sur le moyen terme ».

LES INFRASTRUCTURES AU PRISME DU ZAN

Autre motif d'inquiétude : le Zéro artificialisation nette (ZAN), mesure de la loi climat et résilience qui impose aux collectivités de réduire de moitié la consommation de foncier d'ici 2030. « Comment réindustrialiser le pays et loger les Français si on bride toute

politique foncière ? », a résumé René Braja. A l'unisson de nombreux élus locaux, le président de la FRTM a plaidé pour « un moratoire » dans la mise en œuvre de cette mesure. Une supplique à laquelle le préfet a opposé une fin de non-recevoir, égrenant les enjeux du réchauffement climatique. « On est le pays européen qui a consommé le plus de foncier », a argumenté Christophe Mirmand.

Et la région Paca n'est pas à la traîne pour une fois. « Entre 2010 et 2020, 14 000 ha de foncier ont été consommés. L'ambition est de ramener ce chiffre à 7 000 ha d'ici 2030 », a précisé le préfet. Cette trajectoire est d'ailleurs gravée dans le marbre des grands documents planificateurs : le Srad-det (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et les Scot (Schémas de cohérence territoriale). Pour résoudre l'équation, pas d'autre solution que « reconstruire la ville sur la ville ». Une antienne qui figure en lettres d'or dans les théories des urbanistes depuis deux décennies. Mais qui devra cette fois être mise en pratique. Complicé ? Pas vraiment car « on a des villes peudenses », a avancé le représentant de l'Etat.

Dans cette quête du ZAN, quid des grandes infrastructures ? « Elles font partie des objets qui pourront être sortis du décompte. » Selon Christophe Mirmand, « des discussions sont en cours avec les ministères pour voir comment exonérer certains projets stratégiques de la balance du ZAN ». Ces négociations devraient « se poursuivre au Parlement ».

UN NEW DEAL ÉCOLOGIQUE DES INFRASTRUCTURES

Ce défi de la décarbonation, les acteurs des travaux publics se disent prêts à le relever. Un audit réalisé par le cabinet Carbone 4 pour le compte de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a démontré que « si l'activité du secteur représentait moins de 4 % des émissions équivalent carbone en France, ce chiffre monte jusqu'à 54 % lorsque l'usage qui est fait des infrastructures est pris en compte »,

a rappelé Bruno Cavagné. Pour le président de la FNTP, « cette étude démontre de façon spectaculaire que la transition écologique ne pourra pas se faire sans investir massivement dans des infrastructures vertes et en assurant la conversion environnementale des infrastructures existantes ». Un changement de braquet qui plaide pour « un new deal écologique en matière de politique d'infrastructures ». Des moyens donc... assortis d'un changement de méthode : « Arrêtons de travailler en silo... partageons les innovations, les formations, les technologies », a lancé Bruno Cavagné.

LES ALPES-MARITIMES, LABORATOIRE DE LA TRANSITION

Cet esprit collectif, les vallées de l'arrière-pays azuréen ont pu en vérifier les vertus. La reconstruction des infrastructures de ces vallées, ravagées par la tempête Alex en octobre 2020, a mobilisé plus de 300 M€ d'investissements publics. « En deux ans, ce sont 211 chantiers qui ont été réalisés pour la reconstruction de 70 km de routes départementales, des ouvrages d'art, des casernes de pompiers, des gendarmeries... », a égrené Pierre-Paul Bernardi, directeur général du groupe Garelli. Un mini plan Marshall qui a été l'occasion pour les entreprises de travaux publics de déployer leur savoir-faire en matière de transition verte : 30 km d'ancrages réalisés pour sécuriser et stabiliser les ouvrages routiers, 10 000 mètres cubes de béton coulé pour combler les brèches, 10 500 mètres carrés de parois posées pour reconstituer les murs de soutènements, reconstruction de ponts redimensionnés pour résister aux crues... le tout avec 100 % des matériaux de remblais réutilisés in situ. Un peu moins de trois ans après la catastrophe, les vallées des Alpes-Maritimes sont aujourd'hui le laboratoire de cette transition écologique que chacun appelle de ses vœux.

— WILLIAM ALLAIRE

* Observatoire français des conjonctures économiques.

** Direction interdépartementale des routes Méditerranée.

Dans cette quête du ZAN, quid des grandes infrastructures ? « Elles font partie des objets qui pourront être sortis du décompte », indique le préfet de région. Selon Christophe Mirmand, « des discussions sont en cours avec les ministères pour voir comment exonérer certains projets stratégiques de la balance du ZAN ». Ces négociations devraient « se poursuivre au Parlement ».



Le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, se targue d'avoir voté un budget 2023 intégralement « vert » en phase avec le plan climat régional « Une COP d'avance ».



Pour Bruno Cavagné, le président de la FNTP, « la transition écologique ne pourra pas se faire sans investir massivement dans des infrastructures vertes et en assurant la conversion environnementale des infrastructures existantes ».

Autre motif d'inquiétude : le Zéro artificialisation nette (ZAN). « Comment réindustrialiser le pays et loger les Français si on bride toute politique foncière ? », a résumé René Braja. A l'unisson de nombreux élus locaux, le président de la FRTM a plaidé pour « un moratoire » dans la mise en œuvre de cette mesure. Une supplique à laquelle le préfet de région a opposé une fin de non-recevoir.